

	AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE/ AGENT BRIGADE ANTI-INCIVISME	
	FICHE DE POSTE 04.32/A002	Version du 25/09/2026

Positionnement

- Direction de rattachement : Cabinet du Maire
- Situation hiérarchique : placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la Police Municipale
- Lieu de travail : 53 Boulevard Faidherbe – bureaux de la Police Municipale

Projet de Ville

Garantir la sécurité des biens et des personnes, lutter contre le sentiment d'insécurité, assurer la sécurité de toutes les manifestations sur le domaine public, coordonner les actions de prévention sont autant de missions que le service Tranquillité Publique doit assurer, en lien avec le projet de ville.

Le plan de lutte contre les incivilités sera le cadre de référence principal de votre action au quotidien.

Sous l'autorité du Directeur du service Tranquillité Publique ou de ses adjoints, l'agent de surveillance assure la surveillance de la voie publique selon les missions strictement encadrées par les lois et règlements en vigueur. (Circulaire n° INTD 0500024 C du 15/02/2005 et INTD n°0500039 du 24/03/2005).

Missions

Missions principales :

- Assurer la surveillance de la voie publique pour garantir le respect des règlements municipaux.
- Constater et verbaliser les infractions au stationnement et autres infractions spécifiques aux pouvoirs de police du Maire.
- Veiller au respect du cadre de vie en constatant les infractions liées aux dépôts sauvages, déjections canines, respect de la gestion des déchets... en intégrant les équipes de la brigade anti-incivisme
- Participer aux actions de prévention et d'information auprès des citoyens.
- Signaler les désordres et incidents sur la voie publique.
- Assurer une présence dissuasive et sécurisante dans l'espace public.
- Collaborer avec les services de police municipale et nationale en cas de besoin.
- Assurer une présence rassurante et régulière aux abords des établissements scolaires et dans les parcs et jardins de la commune.

Activités secondaires :

	AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE/ AGENT BRIGADE ANTI-INCIVISME	
	FICHE DE POSTE 04.32/A002	Version du 25/09/2026

- Participer à la surveillance des marchés, foires et manifestations publiques.
- Assister les services municipaux dans des missions spécifiques (circulation, événements, etc.).
- Rédiger des rapports d'intervention et rendre compte de son activité.
- Vidéo opérateur (en cas de nécessité de service)
- Agent d'accueil (en cas de nécessité de service)
- Affichage des arrêtés municipaux (dans le cadre des événements et manifestations de la commune)

Compétences requises :

- Connaissance de la réglementation relative au stationnement et aux infractions de voirie.
- Connaissance des pouvoirs de Police du Maire.
- Connaissance du Code de déontologie de la Fonction Publique et en respecter scrupuleusement l'application.
- Connaissance du territoire Arrageois.
- Capacité à appliquer et faire respecter les règlements municipaux.
- Maîtrise des techniques de communication et de médiation.
- Sens du service public et respect des droits des citoyens.
- Capacité à travailler en extérieur, parfois dans des conditions difficiles.
- Maîtrise des outils informatiques et des écrits pour la rédaction des procès-verbaux. Posséder des qualités rédactionnelles importantes.

Conditions de travail :

- Travail en extérieur par tous les temps.
- Modes de patrouille variables mais privilégier les déplacements à pied ou en vélo. Bonne condition physique requise
- Port d'un uniforme réglementaire.
- Horaires variables selon les nécessités du service (du lundi au dimanche) Travail en cycles. Amplitude horaire possible 6h-22h hors manifestations et événements

Profil

- Catégorie C, filière technique
- Permis B (boîte manuelle)
- Expérience en sécurité ou en surveillance souhaitée.
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'autorité, rigueur et discrétion.
- Aptitude physique à la marche et aux longues stations debout.
- Bonne présentation et aptitude au dialogue. Capacité à la gestion des conflits attendue.
- Disponible.

	AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE/ AGENT BRIGADE ANTI-INCIVISME	
	FICHE DE POSTE 04.32/A002	Version du 25/09/2026

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Direction de la Police Municipale.
- Agents de la Police Municipale.
- Services municipaux
- Usagers.